

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres tiendra une séance extraordinaire le **mercredi 17 décembre 2025, à 19 h**, à la salle du conseil située au 1026, chemin des Coudriers, concernant l'adoption du budget pour l'année financière 2026 ainsi que l'adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

Donné à L'Isle-aux-Coudres, province de Québec, ce quatrième (4^e) jour de décembre deux mille vingt-cinq (2025).



Pamela Harvey, notaire, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière